



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 mars 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 12 mars 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, conformément à la décision prise en Conseil des ministres le 23 janvier 2013, la République de Chypre a décidé d'apporter son appui aux Forces de défense et de sécurité maliennes, comme suite à la demande formulée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2085 (2012).

Ainsi, la République de Chypre a fourni 2 364 fusils Zastava de calibre 7,62 mm, ainsi que l'ont demandé les Forces de défense et de sécurité maliennes et tel que vérifié par une mission française d'évaluation. Le matériel a été envoyé au Mali et le Gouvernement de transition du Mali l'a volontiers accepté.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Nicholas **Emiliou**

